

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET MENSUELLE DE LA MUNICIPALITÉ D’EASTMAN TENUE À COMPTER DE 19 :30 HEURES, LE LUNDI 1^{er} MAI 2017 AU LIEU HABITUEL DES SÉANCES ET CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

PRÉSENCES

Sont présents : Monsieur le Maire Yvon Laramée, Madame la conseillère, Nathalie Lemaire ainsi que Messieurs les conseillers, Maurice Séguin, Jean-Maurice Fortin, Michel Fréchette et Patrick McDonald.

Est absent : Monsieur le conseiller, Philippe-Denis Richard

Est également présente : Madame Ginette Bergeron, directrice générale et secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Monsieur le Maire, Yvon Laramée, souhaite la bienvenue à tous et demande un moment de silence pour le décès de Mme Jeanne Sechier-Roudet. Il ouvre la séance à 19h30.

1. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2017-05-153

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte l’ordre du jour le tout comme suit,

1. Adoption de l’ordre du jour

2. Adoption des procès-verbaux et dispense de lecture

2.1 Séance ordinaire du 3 avril 2017;

2.2 Séance extraordinaire du 25 avril 2017;

3. Pétitions

Aucune

4. Correspondances

4.1 Avis de conformité de la MRC du règlement municipal 2017-02;

4.2 Demande de commandite monétaire pour le Repas de la fraternité 2017;

5. Administration générale

5.1 Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog;

5.2 Mandat pour représenter la municipalité dans le dossier 460-32-700041-170;

5.3 Campagne sauvons Postes Canada;

5.4 Renouvellement de l’annonce hebdomadaire dans le Feuillet paroissial pour la paroisse St-Édouard d’Eastman et ce, pour la période du 1^{er} mai 2017 au 1^{er} mai 2018;

5.5 Formation de secourisme en milieu de travail;

5.6 Appui à Corridor Appalachien;

5.7 Autorisation de passage du Défi des Demois’ Ailes;

6. Administration financière

- 6.1 Autorisation relative aux comptes à payer au 30 avril 2017;
- 6.2 Ratification des comptes déjà payés au 30 avril 2017;
- 6.3 Ratification des salaires payés au mois d'avril 2017;
- 6.4 Dépôt, par la directrice générale et secrétaire trésorière, de l'état comparatif des revenus et dépenses pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2017;
- 6.5 Résolution adoptant le rapport financier 2016 et le rapport de l'auditeur indépendant tel que préparé par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton s.e.n.c.r.l.;

7. Loisirs, Culture, Parcs, Terrain de jeux et Tourisme

- 7.1 Rapport verbal de la représentante du comité Art et Culture de la réunion du 7 avril 2017;
- 7.2 Adhésion au Réseau québécois de Villes et Villages en santé;
- 7.3 Installation d'un terrain de pétanque et d'un jeu de fer;
- 7.4 Mandat pour les activités de loisirs;

8. Sécurité publique

- 8.1 Dépôt des rapports d'interventions et de pratiques du service de sécurité incendie;
- 8.2 Rapport verbal du représentant du comité de sécurité publique de la réunion du 31 mars et du 21 avril 2017;
- 8.3 Achat d'une laveuse à bunker;
- 8.4 Achat d'une boîte pour le camion de Premiers répondants;
- 8.5 Achat de manteaux pour les pompiers et les Premiers répondants;
- 8.6 Achat du logiciel Go/NoGo911;
- 8.7 Rémunération des pompiers et des Premiers répondants;

9. Travaux publics

- 9.1 Rapport verbal du représentant du comité des travaux publics de la rencontre du 19 avril 2017;
- 9.2 Ratification de l'ouverture des soumissions concernant la fourniture et l'épandage d'abat-poussière pour l'année 2017;
- 9.3 Achat d'équipements de voirie;
- 9.4 Achat de ponceaux;
- 9.5 Mandat pour la réfection de la toiture de la caserne George-Bonnallie;
- 9.6 Remplacement d'accessoires municipaux sur la route 112;

10. Hygiène du milieu et environnement

- 10.1 Rapport verbal de la présidente du comité consultatif en environnement de la rencontre du 13 avril 2016;
- 10.2 Rapport mensuel – Inspections forestières pour le mois d'avril 2017;
- 10.3 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station d'épuration et postes de pompage pour le mois de février 2017;
- 10.4 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station de traitement de l'eau potable pour le mois de février 2017;
- 10.5 Rehaussement du niveau d'eau du lac Stukely;

11. Aménagement et urbanisme

- 11.1 Procès-verbal du CCU – réunion du 14 et 21 mars 2017;
- 11.2 Nomination des membres du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU);
- 11.3 Formation « Les défis de la protection du paysage pour les CCU »;

12. Demandes de dérogation mineure

Aucune

13. Demandes d'approbation au règlement PIIA

Aucune

14. Rapport sur l'émission des permis

- 14.1 Dépôt de la liste des permis de construction émis au cours du mois d'avril 2017;

15. Avis de motion

15.1 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2017-04 modifiant le règlement 2002-02 portant sur la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme (CCU) et le règlement 2005-15 concernant la durée des mandats des membres;

16. Règlements

17. Affaires nouvelles

18. Période de questions

19. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX ET DISPENSE DE LECTURE

2.1 Séance ordinaire du 3 avril 2017;

RÉSOLUTION 2017-05-154

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2017, avec dispense de lecture, copie de celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2 Séance extraordinaire du 25 avril 2017;

RÉSOLUTION 2017-05-155

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 25 avril 2017, avec dispense de lecture, copie de celui-ci ayant dûment été distribuée à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et tous renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PÉTITIONS

aucune

4. CORRESPONDANCES

4.1 Avis de conformité de la MRC du règlement municipal 2017-02;

Le conseil prend acte.

4.2 Demande de commandite monétaire pour le Repas de la fraternité 2017;

RÉSOLUTION 2017-05-156

Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire

appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin

QUE la municipalité verse une commandite monétaire de 100 \$ pour le Repas de la fraternité organisé par la Paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel d'Eastman.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 Rapport verbal du représentant à la MRC de Memphrémagog;

M. Yvon Laramée, représentant de la Municipalité d'Eastman à la MRC de Memphrémagog fait un rapport verbal de la dernière réunion notamment de la possibilité de changer la centrale d'appel de Lévis pour celle de Sherbrooke relativement à la sécurité incendie et présentation sur la persévérance scolaire.

5.2 Mandat pour représenter la municipalité dans le dossier 460-32-700041-170;

RÉSOLUTION 2017-05-157

ATTENDU le dossier 460-32-700041-170;

ATTENDU QUE la municipalité ne peut être représentée par avocat dans la Cour des petites créances;

ATTENDU l'article 542 al.2 du Code de procédure civile;

ATTENDU QUE M. Laramée connaît les faits relatifs à ce dossier;

ATTENDU QUE l'audition a lieu le 9 mai 2017;

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

QUE la municipalité mandate M. Yvon Laramée, maire, afin de représenter la municipalité d'Eastman dans le dossier 460-32-700041-170.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Campagne sauvons Postes Canada;

RÉSOLUTION 2017-05-158

ATTENDU QUE l'examen de Postes Canada est maintenant terminé et le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires (OGGO) a fait connaître ses 45 recommandations;

ATTENDU QUE nous sommes maintenant dans l'attente de la décision gouvernementale concernant l'avenir de Postes Canada;

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE la municipalité d'Eastman exprime sa vision sur les recommandations qui ont été soumises par le comité parlementaire et se déclare satisfaite que le comité parlementaire souhaite le maintien du moratoire sur la conversion aux boîtes postales communautaires et recommande le rétablissement du service de livraison à domicile, mais demande d'appliquer cette mesure à l'ensemble des ménages

ayant perdu la livraison à domicile, tel que promis par le premier ministre et les députés libéraux;

QUE la municipalité souhaite que les recommandations suivantes du comité parlementaire se retrouvent parmi celles du gouvernement :

- Maintenir le moratoire sur la conversion aux boîtes postales communautaires et rétablir la livraison à domicile pour l'ensemble des ménages qui l'ont perdue;
- Maintenir le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, et regarder comment élargir les heures d'ouverture de ceux-ci;
- Évaluer comment Postes Canada pourrait offrir plus de services en utilisant son réseau de points de vente au détail;
- Examiner comment s'y prendre pour faire des bureaux de poste des carrefours communautaires;
- Examiner la possibilité d'utiliser Postes Canada pour offrir dans les régions rurales des services internet à large bande et de meilleurs services de téléphonie cellulaire;
- Que Postes Canada élabore un processus de collaboration défini et rigoureux avec les municipalités;

QUE la municipalité souhaite que le gouvernement examine sérieusement la possibilité d'offrir de tels services lorsqu'il fera connaître sa réponse au rapport du comité parlementaire. Ces recommandations représentent une excellente occasion d'élargir le mandat de la société d'État et, par le fait même, de mettre sur pied de nouveaux services qui répondraient davantage aux besoins des citoyennes et citoyens et qui seraient à l'image d'un service postal du 21^e siècle;

QUE copie de cette résolution soit envoyée à l'Honorable Judy M. Foote, Ministre des Services publics et Approvisionnement Canada.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 Renouvellement de l'annonce hebdomadaire dans le Feuilleton paroissial pour la paroisse St-Édouard d'Eastman et ce, pour la période du 1^{er} mai 2017 au 1^{er} mai 2018;

RÉSOLUTION 2017-05-159

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE la municipalité autorise le paiement de sa publicité dans le feuillet paroissial auprès de *Semainier Paroissial* pour le montant de 480,00\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 Formation de secourisme en milieu de travail;

RÉSOLUTION 2017-05-160

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE la municipalité autorise Mme Mélanie Savoie, Mme Nancy Descôteaux, M. Martin Bourbonnais et M. Simon Ouellet à suivre la formation *Secourisme en milieu de travail*, au coût de 104,00\$ plus les taxes applicables, dont trois (3) sont subventionnées par la CNESST.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6 Appui à Corridor Appalachien;

RÉSOLUTION 2017-05-161

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

QUE la municipalité appuie Corridor Appalachien dans son projet de connectivité de part et d'autre de l'autoroute 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.7 Autorisation de passage du Défi des Demois'Ailes;

RÉSOLUTION 2017-05-162

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE la municipalité autorise le passage du Défi des Demois'Ailes, jeudi le 13 juillet 2017, vers 12h00, sur la rue Principale, en provenance de Stukely-Sud et en direction de Magog.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ADMINISTRATION FINANCIÈRE

6.1 Autorisation relative aux comptes à payer au 30 avril 2017;

RÉSOLUTION 2017-05-163

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le conseil approuve et autorise le paiement des comptes à payer au 30 avril 2017 au montant de 109 962,27 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Ratification des comptes déjà payés au 30 avril 2017;

RÉSOLUTION 2017-05-164

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

QUE le conseil ratifie le paiement des comptes payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 3 avril 2017 et ce, pour un montant de 117 635,70 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Ratification des salaires payés au mois d'avril 2017;

RÉSOLUTION 2017-05-165

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE le conseil ratifie le paiement des salaires payés depuis sa dernière approbation donnée à son assemblée ordinaire du 3 avril 2017, et ce, pour un montant de 72 478,31 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Dépôt, par la directrice générale et secrétaire trésorière, de l'état comparatif des revenus et dépenses pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2017;

Le conseil prend acte.

6.5 Résolution adoptant le rapport financier 2016 et le rapport de l'auditeur indépendant tel que préparé par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton s.e.n.c.r.l.;

M. Shawn Frost, CPA, CA, de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton s.e.n.c.r.l. présente le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

RÉSOLUTION 2017-05-166

ATTENDU QUE le résumé de la situation financière de la municipalité, en date du 31 décembre 2016, démontre une condition saine des finances municipales, notamment un surplus des activités de fonctionnement de 393 412 \$ et un surplus accumulé non affecté de 1 206 372 \$;

ATTENDU QUE le conseil se montre satisfait des explications fournies quant aux écarts des revenus et dépenses sur le budget adopté pour l'exercice financier 2016;

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

QUE le conseil accepte, tel que déposés et présentés, le rapport financier et le rapport du vérificateur préparés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton s.e.n.c.r.l. pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 concernant la municipalité d'Eastman.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. LOISIRS, CULTURE, PARCS, TERRAINS DE JEUX ET TOURISME

7.1 Rapport verbal de la représentante du comité Art et Culture de la réunion du 7 avril 2017;

Madame Nathalie Lemaire, conseillère municipale et représentante de ce comité fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 7 avril 2017.

7.2 Adhésion au Réseau québécois de Villes et Villages en santé;

RÉSOLUTION 2017-05-167

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

QUE la Municipalité adhère au Réseau québécois de Villes et Villages en santé pour l'année 2017, au montant de 50 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Aménagement d'un terrain de pétanque et d'un jeu de fer;

RÉSOLUTION 2017-05-168

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE la municipalité autorise l'aménagement d'un terrain de pétanque et d'un jeu de fer pour un montant total de 1 800 \$ plus les taxes applicables;

QUE ces travaux soient payés à même le Fonds pour fins de parcs et terrains de jeux (FFPTJ).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 Mandat pour les activités de loisirs;

RÉSOLUTION 2017-05-169

ATTENDU QUE la municipalité d'Eastman est le gestionnaire des activités du comité intermunicipal de loisirs;

ATTENDU QU'il y a lieu de confirmer les mandats aux professeurs des activités;

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

QUE le conseil donne à :

Mme Martine Archambault, le mandat d'animation du cours de méditation, de six semaines, débutant le 17 mai 2017, au coût de 300 \$;

Mme Magalie Laniel, le mandat d'animation du cours de crème hydratante maison le 6 juin, un cours de Kombucha le 30 mai et deux cours de photo les 2 et 16 mai, pour un montant total de 250 \$;

QUE les paiements soient autorisés sur présentation de facture, en deux (2) versements de 50 % au début de la session et 50 % à la fin de la session;

QUE ces personnes, étant des personnes physiques qui exercent dans le cadre d'une activité municipale, soient incluses à titre d'assurées dans la police d'assurance de dommages de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Dépôt des rapports d'interventions et de pratiques du service de sécurité incendie.

Le conseil prend acte.

8.2 Rapport verbal du représentant du comité de sécurité publique de la réunion du 31 mars 2017;

M. Maurice Séguin, conseiller municipal et représentant de ce comité fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 31 mars et du 21 avril 2017.

8.3 Achat d'une laveuse à habit de combat (bunker);

RÉSOLUTION 2017-05-170

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE la municipalité autorise l'achat d'une laveuse à habit de combat (bunker) Dexter T-300, auprès de *CSE Incendie et Sécurité inc*, au montant de 6 199 \$ plus les taxes applicables, payable 50 % à même le budget du service incendie et 50 % par le surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4 Achat d'une boîte pour le camion de Premiers répondants;

RÉSOLUTION 2017-05-171

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE la municipalité autorise l'achat d'une boîte de camion 03-800 Diablo 8 pieds auprès de *Fibrobec Inc*, au montant de 13 900,18 \$ plus les taxes applicables;

QUE la municipalité autorise un montant de 1 500,00 \$ plus les taxes applicables pour la peinture, de couleur rouge, de la boîte du camion de Premiers répondants.

QUE la municipalité autorise l'achat d'une prise auto-eject branchée sur le démarreur, au montant de 595 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.5 Achat de manteaux pour les pompiers et les Premiers répondants;

RÉSOLUTION 2017-05-172

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE la municipalité autorise l'achat de 24 manteaux pour les pompiers et de 7 manteaux pour les Premiers répondants, au coût de 296,80 \$ chacun plus transport et les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.6 Adhésion au programme Go/NoGo911;

RÉSOLUTION 2017-05-173

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE la municipalité adhère au programme Go/NoGo911, au coût annuel de 20 \$ par pompier et par Premiers répondants et 20 \$ par camion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.7 Rémunération des pompiers et des Premiers répondants;

RÉSOLUTION 2017-05-174

ATTENDU QUE le nouveau service de Premiers répondants débutera en juin 2017;

ATTENDU QUE la municipalité doit établir les taux horaires à verser aux Premiers répondants lors de leur interventions et lors de leurs formations;

ATTENDU QUE la municipalité désire réviser les conditions salariales des pompiers lors de leur formation;

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

QUE la municipalité verse aux Premiers répondants, pour une intervention, le même salaire horaire versé aux pompiers formés soit 22,48 \$ de l'heure, pour l'année 2017, pour un minimum de deux ou trois heures par intervention, selon le même horaire que les pompiers;

QUE la municipalité verse aux Premiers répondants, pour la mise à niveau de leur formation, un montant de 17,53 \$ de l'heure pour l'année 2017;

QUE la municipalité verse aux Premiers répondants et aux pompiers formés, pour la formation, un montant de 12,78 \$ de l'heure pour l'année 2017.

QUE pour les pompiers débutants qui suivent leur premier cours, la politique actuelle du service relative au remboursement de ce premier cours continue de s'appliquer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. TRAVAUX PUBLICS

9.1 Rapport verbal du représentant du comité des travaux publics de la rencontre du 19 avril 2017;

M. Maurice Séguin, conseiller municipal et représentant de ce comité fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 19 avril 2017.

9.2 Ratification de l'ouverture des soumissions concernant la fourniture et l'épandage d'abat-poussière pour l'année 2017;

RÉSOLUTION 2017-05-175

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de trois (3) fournisseurs pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière pour l'année 2017;

ATTENDU QUE les soumissions se présentent comme suit :

	Saumure naturelle 20 %	Calcium liquide 35 %
Les Entreprises Bourget inc	0,1949 / litre	0,2654 / litre
Multi Routes inc	-	0,3390 / litre
Somavrac C.C inc	-	0,2875 / litre

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE la municipalité adjuge le contrat pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière, au plus bas soumissionnaire conforme soit *Les Entreprises Bourget inc*;

QUE l'appel d'offres, la soumission de l'entrepreneur et la présente résolution fasse foi de contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Achat d'un Ensemble Laser Rugby 810;

RÉSOLUTION 2017-05-176

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE la municipalité autorise l'achat d'un Ensemble Laser Rugby 810, auprès d'*Abtech Services Polytechniques Inc*, tel que présenté au comité des travaux publics lors de la rencontre du 19 avril dernier, au montant de 1 504,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 Achat de ponceaux;

RÉSOLUTION 2017-05-177

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation auprès de deux (2) fournisseurs;

ATTENDU QUE les soumissions se présentent comme suit :

Centre du Ponceau Courval inc	33 659,00 \$ + taxes
Armtec	34 197,49 \$ + taxes

**Il est proposé par le conseiller, Maurice Séguin
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE la municipalité autorise l'achat de ponceaux, au plus bas soumissionnaire soit *Centre du Ponceau Courval inc*, tel que présenté au comité des travaux publics lors de la rencontre du 19 avril dernier, au montant de 33 659,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 Mandat pour la réfection de la toiture de la caserne George-Bonnallie;

RÉSOLUTION 2017-05-178

**Il est proposé par le conseiller, Michel Fréchette
appuyé par le conseiller, Patrick McDonald**

QUE la municipalité retienne les services de *Toiture Larose* pour la réfection de la toiture de la caserne George-Bonnallie, pour un montant de 5 040,00 \$, plus les taxes applicables;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6 Remplacement d'accessoires municipaux sur la route 112;

RÉSOLUTION 2017-05-179

ATTENDU que le Ministère des transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports (MTQ) procédera prochainement à la réfection du pavage de la route 112;

ATTENDU que le MTQ s'engage à assumer les frais de pose et l'installation des accessoires municipaux dans le pavage de la route 112;

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par le conseiller, Maurice Séguin**

QUE la municipalité autorise le remplacement d'accessoires municipaux sur la route 112 pour un montant de 10 000 \$ plus les taxes applicables;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

10.1 Rapport verbal de la présidente du comité consultatif en environnement de la rencontre du 13 avril 2017

Mme Nathalie Lemaire, conseillère municipale et présidente de ce comité fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la rencontre du 13 avril 2017.

10.2 Rapport mensuel – Inspections forestières pour le mois d'avril 2017;

Le Conseil prend acte.

10.3 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station d'épuration et postes de pompage pour le mois de février 2017;

Le conseil prend acte du dépôt des rapports cités en rubrique.

Les rapports sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

10.4 Dépôt par Aquatech des rapports d'exploitation de la station de traitement de l'eau potable pour le mois de février 2017;

Le conseil prend acte du dépôt des rapports cités en rubrique.

Les rapports sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville sur les heures d'ouverture.

10.5 Rehaussement du niveau d'eau du lac Stukely;

RÉSOLUTION 2017-05-180

ATTENDU la demande de la municipalité du Canton d'Orford pour le rehaussement du niveau d'eau du lac Stukely;

**Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QU'étant donné qu'il n'y a pas eu d'étude d'impact, la municipalité exprime son désaccord avec le rehaussement niveau d'eau du lac Stukely;

QUE la municipalité tiendra le Centre d'expertise hydrique du Québec responsable de tout dommage pouvant résulter d'un tel rehaussement;

QUE copie de cette résolution soit envoyée à la municipalité du Canton d'Orford, au Centre d'expertise hydrique du Québec, à la municipalité de Bonsecours et à l'Association des propriétaires du lac Stukely.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1 Procès-verbal du CCU – réunion du 14 et 21 mars 2017;

Le conseil prend acte.

11.2 Nomination des commissaires au Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU);

RÉSOLUTION 2017-05-181

ATTENDU QUE le mandat de certains commissaires au CCU est échu;

ATTENDU QU'en vertu du règlement municipal no. 2002-02, article 5, le conseil doit procéder annuellement, par voie de résolution, à la nomination des commissaires au CCU dont le mandat est à échéance;

**Il est proposé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin
appuyé par la conseillère, Nathalie Lemaire**

QUE le conseil nomme, et elles sont par la présente nommées, les personnes ci-dessous à titre de commissaire au CCU :

<u>Commissaires</u>	<u>Mandat</u>
M. Pierre Landry	2 ans
M. Yves Racicot	2 ans
M. Charles Simard	2 ans
Mme Danielle Bolduc	1 an
M. Pierre Boutin	1 an
M. Michel Genest	1 an

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.3 Formation « Les défis de la protection du paysage pour les CCU »;

RÉSOLUTION 2017-05-182

**Il est proposé par le conseiller, Patrick McDonald
appuyé par le conseiller, Jean-Maurice Fortin**

QUE la municipalité autorise quatre (4) membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) dont M. Philippe-Denis Richard, M. Charles Simard, M. Michel Genest et M. Yves Racicot, à participer à la formation « Les défis de la protection du paysage pour les CCU » offerte à Sutton le 27 mai 2017, au coût de 235 \$ chacun plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

aucune

13. DEMANDES D'APPROBATION AU RÈGLEMENT PIIA

aucune

14. RAPPORT SUR L'ÉMISSION DES PERMIS

14.1 Dépôt de la liste des permis de construction émis au cours du mois d'avril 2017;

Le conseil prend acte.

15. AVIS DE MOTION

15.1 Avis de motion visant l'adoption du règlement 2017-04 modifiant le règlement 2002-02 portant sur la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme (CCU) et le règlement 2005-15 concernant la durée des mandats des membres;

Je, Michel Fréchette, donne avis de motion qu'à une séance de ce conseil, je présenterai ou ferai présenter, pour adoption, avec dispense de lecture, le règlement 2017-04 modifiant le règlement 2002-02 portant sur la constitution d'un comité consultatif d'urbanisme (CCU) et le règlement 2005-15 concernant la durée des mandats des membres.

16. RÈGLEMENTS

17. AFFAIRES NOUVELLES

18. PÉRIODE DE QUESTION

15 personnes sont présentes dans la salle.

Quelques questions concernant le déboisement sur un terrain sur le chemin George-Bonnallie, sur le périmètre urbain au lac Stukely, sur la concentration d'abat-poussière utilisée à Eastman et sur la vitesse sur la route 112.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2017-05-183

ATTENDU que tous les points à l'ordre du jour sont épuisés;

Il est proposé par la conseillère, Nathalie Lemaire

QUE la séance soit levée à 21h15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS (CCS)

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants (*CCS*) pour les dépenses décrites au présent procès-verbal, le tout avec transferts budgétaires et sur l'excédent des recettes de l'année courante si et à chaque fois que c'est nécessaire.

Les (*CCS*) sont ici émis à l'égard des dépenses décrites aux résolutions ou extraits des présentes

Ginette Bergeron
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Yvon Laramée,
Maire

Ginette Bergeron
Directrice générale et secrétaire-trésorière